



ASSEMBLÉE TECHNIQUE SAISON 2023-2024

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE ET JURASSIENNE
DE TENNIS DE TABLE

19 JUIN 2024

Procès-verbal de l'Assemblée technique (AT)
Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de table

Le 19 juin 2024 à 19h30, Bonne auberge – Les Bugnenets

Écriture du procès-verbal : Rachel Ferati

Table des matières

1.	Appel et contrôle des Délégués.....	- 2 -
2.	Approbation du PV de l'AT du 14.06.23 à Cortaillod.....	- 2 -
3.	Rapports des différentes commissions techniques	- 2 -
a.	Responsable technique	- 2 -
b.	Responsable jeunesse.....	- 2 -
c.	Responsable Sports & Loisirs	- 3 -
d.	Responsable des recours	- 3 -
e.	Responsable des arbitres de l'ANJTT	- 3 -
4.	Approbation du règlement sportif (RS)	- 4 -
5.	Orientation générale pour la saison 2024 – 2025.....	- 4 -
a.	Championnat par équipes	- 4 -
b.	Coupe ANJTT	- 4 -
c.	Tournoi par divisions	- 4 -
d.	Championnat seniors	- 5 -
e.	Championnats jeunesse	- 5 -
f.	Attribution des divers championnats individuels et manifestation – AR.....	- 5 -
g.	Attribution de l'AT 2025.....	- 5 -
6.	Récompenses	- 5 -
7.	Divers.....	- 5 -
a.	Divers 1	- 5 -

1. Appel et contrôle des Délégués

Ouverture de l'Assemblée technique de l'ANJTT par le Président Dimitri Rebetez et distribution des cartons de vote.

Total des voix des clubs : 15 Majorité simple : 8 Majorité des 2/3 : 10

Les personnes absentes et excusées sont Patrick Brisset, Yves Bieler, Jacqueline Clemençon, Alain Koenig, le CTT Delémont et le CTT Centre Portugais.

2. Approbation du PV de l'AT du 14.06.23 à Cortaillod

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

3. Rapports des différentes commissions techniques

a. Responsable technique

Rapport du Président, Dimitri Rebetez.

Cette année était une année de transition, qui s'est bien déroulée. En championnat, Dimitri Rebetez félicite l'ascension de Cortaillod en LNC. Il relève également les bons résultats de Nina Tullii et de Barish Moullet (ex-ANJTT), et félicite Sandra Rapoula et Fabien Persoz pour leurs résultats chez les seniors. Il remercie finalement les juges-arbitres, arbitres, et clubs qui arrivent à organiser de magnifiques compétitions.

Il y a également eu une grande participation des jeunes aux Tours Jeunesse. Malheureusement, la STT a décidé d'arrêter le Passeport Loisir (PL), mais l'ANJTT, comme discuté plus loin, va proposer de continuer à les distribuer (d'un point de vue plus régional).

b. Responsable jeunesse

Rapport du Responsable Jeunesse ANJTT, Christian Mignot.

Plusieurs actions ont été menées cette année au niveau Jeunesse, notamment le Championnat Jeunesse ANJTT, composé de 5 tours et du Top8. Christian Mignot tient à remercier tous les clubs ayant accueilli ces tours cette année. Il y a eu 285 participations globales sur les 5 tours. La saison dernière en comptait 230. Il s'agit donc d'une évolution très positive, notamment en U11-U13 et en U17-U19-U21 (mais léger recul en U15). L'intégration des PL était moins prononcée cette année, mais à tout de même eu un impact (correspond à 17% de la participation). De plus, la grande majorité des PL vient des U11 et U13. Il s'agit donc d'une bonne promotion pour le tennis de table, et si la STT ne continue pas, Christian Mignot suggère de garder cela au niveau régional. Concernant les Tours Jeunesses, il y a peut-être un problème de grandeur des salles (organisation complexe avec les U13 en raison du nombre). Pour la saison prochaine, Christian Mignot suggère de rester avec la même approche : tous les clubs le souhaitant peuvent organiser cette compétition (avec un minimum

de 9 tables. Et si cette problématique continue, il faudra éventuellement voir pour effectuer une modification des horaires, ou avoir une réflexion à ce sujet pour trouver une solution.

La deuxième édition du Top8 Jeunesse ANJTT a également eu lieu cette année. Il y avait, pour la première fois, les 4 catégories au complet. Le concept semble être apprécié par les jeunes. Nina Tullii et Barish Moullet ont fait un passage, ce qui a également été apprécié. Christian Mignot tient à les remercier pour leur disponibilité.

Les Championnats Jeunesse par équipes ont eu lieu à Péry. 3 catégories étaient jouées, et le nombre d'équipes inscrites a augmenté. Les équipes de la région ont ensuite participé aux finales à Neuhausen.

Concernant l'encadrement des jeunes, l'entraînement des Cadres ont lieu le samedi à La Chaux-de-Fonds. Le cadre a déjà été élargi, et le sera encore la saison prochaine (pour les U13 notamment). Au niveau du coaching, les jeunes ont été encadrés lors du Top16 et du Top8 STT.

La saison fut donc réjouissante à plusieurs niveaux. La catégorie U11 continue de bien fonctionner. Il y a également eu des résultats au niveau national, et une grande participation aux Tours Jeunesse. Christian Mignot demande aux clubs de penser à proposer les licences et le PL aux jeunes.

c. Responsable Sports & Loisirs

Rapport du responsable Sports & Loisirs, Yves Bieler (absent, lecture par Dimitri Rebetez).

Les PL ont été introduit pour les Tours Jeunesse ainsi que la série PL aux Championnats ANJTT. Le Challenge Landry-Feuz n'a pas été fait cette année.

Il y a eu beaucoup de participation chez les jeunes, et le Swiss Junior Challenge marche vraiment bien, mais cette année seulement 2 clubs de l'ANJTT y ont participé.

En revanche, les PL pour les adultes n'ont pas marché cette année.

d. Responsable des recours

Rapport du Responsable des recours, Alain Koenig (absent).

Il n'y a rien eu.

e. Responsable des arbitres de l'ANJTT

Rapport du Responsable des arbitres de l'ANJTT, Olivier Schwab.

Le seul arbitrage au niveau régional s'est fait lors des Championnats ANJTT. Au niveau national, Olivier Schwab a été actif (Championnats Suisses Jeunesse et Championnat Suisse Seniors) comme juge-arbitre.

Il n'y a pas de nouveaux arbitres. Christian Mignot propose à Olivier Schwab de venir une fois à l'entraînement des Cadres, pour faire découvrir aux jeunes le règlement, et pour donner l'idée d'intégrer cette fonction.

4. Approbation du règlement sportif (RS)

Les membres de l'assemblée ont reçu au préalable les modifications du Règlement sportif de l'ANJTT. Les réponses étaient positives. Dimitri Rebetez a reçu une contre-proposition, qui concerne les remplacements.

Discussion au sein de l'assemblée par rapport à la question des remplacements. Dimitri Rebetez propose de partir sur 2 remplacements maximum sur l'année (au troisième, titularisation), de garder la règle des 2 équipes (on ne pourrait pas remplacer dans une troisième équipe), de remplacer quelqu'un qui a un classement égal ou supérieur, et, à partir de la deuxième phase, que l'on peut remplacer en-dessous également.

Philippe Devaud propose l'idée de pouvoir remplacer en-dessous dans la première phase également.

L'assemblée accepte à l'unanimité les éléments suivants :

- 2 remplacements maximum sur l'année (3^{ème} : titularisation)
- 2 équipes maximum
- Remplacement d'un classement égal ou supérieur
- Remplacements dans une ligue supérieure OU inférieure toute l'année

Dimitri Rebetez enverra la version modifiée (avec la modification proposée du point 5.1.7.1).

5. Orientation générale pour la saison 2024 – 2025

a. Championnat par équipes

Malheureusement, le CTT St-Imier a décidé de quitter le championnat.

Dimitri Rebetez a fait les groupes. Il y a quelques remarques de l'assemblée, mais tout est désormais en ordre. Il enverra la bonne version (mise à jour) aux clubs prochainement.

b. Coupe ANJTT

Dimitri Rebetez propose de mettre en pause la Coupe ANJTT jusqu'à ce qu'une autre idée soit proposée pour cette compétition.

c. Tournoi par divisions

L'Entente Pongiste Neuchâteloise (EPN) est intéressée à organiser les Championnats ANJTT, mais le club n'a pas la salle à la date prévue. Si un autre club souhaite organiser cette compétition, alors l'EPN organisera le Tournoi par divisions.

d. Championnat seniors

On garde le même système. Les inscriptions sont à faire jusqu'à fin août/début septembre.

e. Championnats jeunesse

Christian Mignot va envoyer, vers la fin des vacances, les dates pour les Tours jeunesse et le Top8 ANJTT (même formule que cette saison).

f. Attribution des divers championnats individuels et manifestation – AR

Championnats ANJTT : éventuellement le CTT La Chaux-de-Fonds et le CTT Le Locle (à confirmer d'ici la rentrée)

Tournoi par division : Le CTT Entente Pongiste Neuchâteloise

Championnats Romands : pas encore de proposition

g. Attribution de l'AT 2025

Assemblée générale (AG) : 11 septembre 2024 à Tavannes

Assemblée technique 2025 : 18 juin 2025 à Cortaillod

6. Récompenses

Pas de récompenses.

7. Divers

a. Divers 1

Il y a eu des changements au sein du comité de la ligue nationale. Il a été décidé le 07 juin de revenir en arrière par rapport au style de championnat (2 premières équipes font les promotions). Il y a également eu des changements concernant les finales.

b. Divers 2

Rachel Moret n'est malheureusement pas qualifiée pour les J.O.

c. Divers 3

Pyngpong.info arrête parce que la Fédération suisse a fait un appel d'offre (pour quelque chose de plus unifié) et il n'a pas été choisi.

d. Divers 4

Éric Lombardet rappelle que les club ont jusqu'au 30 juin pour inscrire les équipes (mettre les licenciés, etc.). Dimitri Rebetez mettra des amendes de 100 CHF si tout n'est pas inscrit au 30 juin.

Il tient également à informer qu'il y aura des travaux pour l'accès à la salle d'Hauterive. Ils espèrent pouvoir jouer toute la saison, mais il y aura un autre passage pour accéder aux salles.

e. Divers 5

La liste de participants au School Trophy est à envoyer à Stevan Mikic.

f. Divers 6

L'assemblée accepte à l'unanimité de garder les PL au niveau de l'ANJTT.

Dimitri Rebetez a contacté la STT pour savoir si on peut quand même les inscrire sur click-tt. Pour l'instant, il n'y a pas de problème. Donc l'ANJTT garde cette manière-là.

g. Divers 7

Le nouveau site de l'ANJTT a été mis en ligne au début de semaine. Il s'agit d'un nouveau design, plus rapide, avec plus d'informations. Il s'agit de la version Beta. La liste de diffusion a également été mise à jour.

Le nouveau site internet a été mis en place car l'ancien était vieux, et cela permettra également d'améliorer les choses en interne (meilleures listes de diffusion, meilleure manière de faire les articles, etc.)

L'assemblée est close à 21h40

Signature de la rédactrice du PV
Rachel Ferati

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Ferati'.